

ACCESSIBILITÉ BÂTIMENT PUBLIC



La mairie de Treillières, gestionnaire d'Établissements Recevant du Public (ERP), doit mettre à disposition des administrés un document appelé "Registre public d'accessibilité". Celui-ci mentionne les dispositions prises pour permettre à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite, de bénéficier des prestations offertes par l'établissement.

Retrouvez dans cette rubrique le registre public d'accessibilité des bâtiments municipaux recevant du public.

Cliquez sur les noms des bâtiments pour y accéder. Les registres non accessibles pour l'instant le seront prochainement.

Équipements Administratifs

- [La Mairie](#)
- [Espace de la Chesnaie](#)
- [Police municipale](#)
- [Cuisine Centrale](#)

Groupes scolaires - Petite enfance - Jeunesse

- [Ecole Alexandre Vincent](#)
- [Ecole Joseph Fraud](#)
- [Ecole Pauline Kergomard](#)
- [Restaurant scolaire la Tortière](#)
- [Multi-accueil Bulles de rêves](#)
- [Pôle enfance Atout'Age](#)
- [Ado' Gesvres](#)
- MAM Le Haut Gesvres

Équipements Sportifs

- Complexe du Gesvres
- [Complexe Héraclès-Marathon](#)
- [Halle de Raquettes](#)
- [Plaine de la Rinçais](#)

Équipements Culturels

- [Médiathèque](#)
- [Espace Simone-de-Beauvoir](#)

Espaces Associatifs

- [Ecole de musique – annexe](#)
- [Espace de la Chesnaie](#)
- Espace Malala
- [Espace de l'amitié](#)
- Presbytère
- [Salle des Genêts](#)

Lieux de Culte

- [Eglise Saint-Symphorien](#)



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.